

# VIRBAC SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 10 572 500 €  
divisé en : 8.458.000 actions de 1,25 €  
siège social : 1ère Avenue 2065 M L.I.D. 06516 CARROS  
417 350 311 R.C.S. GRASSE

## Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2020

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions par Virbac de ses propres actions qui sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2020.

### Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le programme de rachat

Le programme de rachat sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de Virbac du 22 juin 2020.

### Nombre de titres et part du capital détenus par l'émetteur

Au 31 mai 2020, le capital de la société se compose de 8 458 000 actions, dont 23 588 actions sont détenues par Virbac, ce qui représente 0,28% du capital.

### Répartition par objectifs des titres de capital détenus au 31 mai 2020

Au 31 mai 2020, les actions auto-détenues par Virbac sont affectées aux objectifs suivants :

- 15 026 actions sont affectées au plan d'attribution d'actions de performance destiné à certains salariés et dirigeants, soit 0,18% du capital ;
- 8 562 actions sont affectées au contrat d'animation de marché en vigueur avec la société Exane BNP Paribas, soit 0,10% du capital.

### Objectifs du nouveau programme de rachat

Dans le cadre du programme de rachat d'actions qui fait l'objet de la vingtième résolution soumise au vote de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 juin 2020, les objectifs poursuivis par Virbac sont :

- d'assurer la liquidité ou d'animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de permettre des attributions d'actions de performance ;
- de permettre la réduction du capital de la société par annulation de tout ou partie des titres achetés sous réserve de l'adoption, par la présente assemblée générale, de la résolution relative à l'autorisation de réduire le capital par annulation de titres rachetés.

### Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital et prix maximum d'achat

Les titres visés par le présent descriptif sont des actions Virbac cotées au compartiment A de l'Euronext – Code ISIN FR 0000031577.

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions qui ne pourra pas excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital de la société, soit 845 800 actions en date du 31 mai 2020.

Sur la base du prix maximal de rachat de 350 euros par action fixé par la vingtième résolution soumise au vote de l'assemblée générale mixte ordinaire des actionnaires du 20 juin 2020, cela représente un investissement maximal théorique à la date du 31 mai 2020, de 296 030 000 euros.

Cette limite est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

Compte tenu :

- des 23 588 actions, soit 0,28% du capital, déjà détenues directement ou indirectement au sens de l'article L225-10 du Code de commerce, par Virbac au 31 mai 2020 ;
- des 8 458 000 actions composant le capital social de la société au 31 mai 2020, le rachat ne pourrait porter, à ce jour, que sur 822 212 actions, soit 9,72% du capital, soit un montant de 287 774 200 euros sur la base du prix maximum d'achat fixé à 350 euros par action.

### Durée du programme de rachat

Sous réserve de l'approbation de la vingtième résolution qui sera soumise à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et conformément à l'article L225-209 du Code du commerce, le présent programme est autorisé pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 juin 2020.

Ce descriptif a été transmis à l'AMF. Il est disponible gratuitement au siège social de la société :

1ère Avenue

2065 M L.I.D.

06516 CARROS

ainsi que sur le site de Virbac ([www.virbac.com](http://www.virbac.com)).